

Déconfinement : deux outils fiables et des conseils personnalisés pour prendre une décision !

Alors que depuis le 11 mai, le déconfinement progressif se met en place en France, des questions subsistent pour les personnes à risque de développer une forme sévère du Covid-19. Dans ce contexte, de nombreuses initiatives sont mises en place pour aider à la décision. Deux outils ont particulièrement retenu l'attention de la Fédération Française des Diabétiques qui vous invite à faire les tests et suivre les recommandations qui en découleront.

« Maladiecoronavirus.fr » : un questionnaire facile d'utilisation pour vous conseiller sur votre déconfinement

Le site [Maladiecoronavirus.fr](https://www.maladiecoronavirus.fr) met en place un questionnaire gratuit afin d'orienter les patients incertains et inquiets face au déconfinement et leur donner une réponse adaptée en fonction de leurs besoins. Après vous avoir posé quelques questions sur votre situation personnelle (état de santé, zone verte/rouge, type d'activité professionnelle) cet outil procède à l'évaluation de votre situation de santé et vous propose des conseils personnalisés afin de vous aider à prendre une décision tout en limitant les risques, et adapter votre déconfinement selon les recommandations officielles.

Un algorithme qui préserve l'anonymat des patients :

Les données concernant votre santé sont précieuses, c'est pourquoi l'anonymat total est prévu pour l'utilisateur qui n'a pas à renseigner son identité lors de la réponse aux questions. L'outil a été mis en place par « l'Alliance digitale » de plusieurs entreprises et d'acteurs. Il fonctionne sur la base d'un algorithme d'orientation coordonné par l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris et l'Institut Pasteur, et par la contribution de professionnels des Centres Hospitaliers Universitaires de Rennes, Lille et d'Angers. L'algorithme est référencé par le site du ministère des solidarités et de la santé.

Ainsi, vous pouvez évaluer votre situation personnelle et profiter du nouveau module « Mon déconfinement », à remplir en trois minutes, en cliquant ici : <https://www.maladiecoronavirus.fr/>

Une fiche pratique avec les recommandations du ministère pour les personnes vulnérables :

En parallèle, le ministère des Solidarités et de la Santé a publié des recommandations simples à destination des personnes à risque de développer des formes graves de Covid-19. L'objectif : les aider à adopter les bons gestes.

- Evaluer leur situation avec leur médecin
- Limiter les déplacements, éviter d'emprunter les transports en commun, faire ses courses aux heures de faible fréquentation, et privilégier le télétravail
- Poursuivre leur traitement médical et continuer à avoir recours aux soins médicaux habituels

En outre, le ministère invite à encore plus de vigilance !

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_grand_public.pdf

Pour des conseils concernant la reprise de l'activité professionnelle :

<https://www.federationdesdiabetiques.org/federation/actualites/activite-professionnelle-apres-le-11-mai-quelle-decision-prendre>

Sources :

<https://www.maladiecoronavirus.fr/partenaires> (L'algorithme d'orientation coordonné par l'APHP et l'Institut Pasteur, et la contribution de professionnels du CHU de Rennes, Lille et d'Angers)

<https://maladiecoronavirus.fr/> (Questionnaire Maladiecoronavirus.fr)

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_grand_public.pdf (Recommandations du ministère des solidarités et de la santé)

Crédits photo : ©Adobe Stock